****

|  |
| --- |
| FORMULAIRE DE RÉPONSE À LA DP 24/25-DP-001 DU COQES |

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de la DP** | 24/25-DP-001 |
| **Titre de la DP** | Consortium sur l’intelligence artificielle (IA) générative |
| **Fourchette budgétaire proposée de la DP** | Doit être remplie par le demandeur |
| **Date d’émission de la DP** | 19 juin 2024 |
| **Date limite pour les questions ou les précisions sur la DP** | 15 aout 2024, 17 h (HNE) |
| **Date limite/heure de soumission de la proposition** | 20 septembre 2024, 17 h (HNE)  Les demandes tardives ne seront pas acceptées. |
| **Personne-ressource du COQES pour les demandes de renseignements concernant la DP** | [rfp@heqco.ca](mailto:rfp@heqco.ca) |
| **Titre du projet proposé** | Doit être rempli par le demandeur |
| **Description du projet proposé** | Doit être remplie par le demandeur |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| COORDONNÉES | | | |
| **Organisation/entreprise/institution** |  | | |
| **Personne-ressource principale – Nom et titre** |  | | |
| **Personne-ressource principale – Adresse postale** |  | | |
| **Personne-ressource principale – Numéro de téléphone** |  | **Courriel** |  |
| **Nom(s)/titre(s)/coordonnées des coresponsables du projet** (le cas échéant) |  | | |

|  |
| --- |
| Description de la mission |

### *1. À propos du COQES*

Le Conseil ontarien de la qualité de l’enseignement supérieur (COQES) est un organisme indépendant du gouvernement de l’Ontario qui effectue des recherches et présente des recommandations fondées sur des données probantes au gouvernement pour améliorer l’accessibilité, la qualité et la viabilité des collèges et des universités financés par les fonds publics de l’Ontario. Il utilise une approche de recherche à volets multiples pour éclairer la mise en œuvre de politiques significatives qui améliorent l’éducation postsecondaire en Ontario, au Canada et dans le monde.

### *2. Description de la mission*

**Contexte**

L’émergence de ChatGPT en novembre 2022 a marqué un tournant dans l’enseignement supérieur. Sa croissance et son utilisation rapides [ont suscité des réactions mitigées](https://evolllution.com/facing-higher-educations-ai-future) dans le secteur postsecondaire, allant de la peur et du scepticisme à l’intérêt et à l’enthousiasme, au sujet des utilisations et des répercussions possibles de l’intelligence artificielle (IA) générative. À mesure que cette technologie continuera d’évoluer, il deviendra impossible de l’éviter et aura des répercussions à long terme dans tous les secteurs, comme [2,4 milliards de dollars](https://budget.canada.ca/2024/report-rapport/chap4-fr.html) du gouvernement fédéral dans des initiatives liées à l’IA dans son budget de 2024.

L’IA générative est là pour rester, et les établissements d’enseignement postsecondaire doivent réfléchir à la façon dont ils peuvent tirer parti de son potentiel pour appuyer l’accès, la qualité et la durabilité de l’enseignement supérieur. Les établissements au Canada ont déjà commencé à élaborer des directives sur l’IA et à explorer les rôles et les répercussions possibles de cette technologie en croissance rapide. Alors que les établissements examinent les possibilités que présente l’IA générative, d’autres recherches et le partage des connaissances sont nécessaires pour éclairer l’élaboration et la mise en œuvre de pratiques liées à l’IA dans les établissements postsecondaires de l’Ontario.

**Objectif et attentes**

L’objectif de la présente DP est de sélectionner des fournisseurs de services d’éducation et de formation et d’autres intervenants qui se joindront au nouveau Consortium sur l’IA générative du COQES. Le Consortium fournira des recherches fondées sur des données probantes pour éclairer les politiques et les pratiques relatives à l’IA générative en Ontario en répondant aux questions suivantes :

* Comment peut-on utiliser l’IA générative pour promouvoir l’accès, la qualité et la durabilité des études postsecondaires en Ontario?
* Comment les établissements d’enseignement postsecondaire peuvent-ils utiliser l’IA générative de façon efficace et éthique pour appuyer l’apprentissage et les activités?

Le COQES souhaite soutenir des projets et des innovations axés sur l’utilisation constructive de l’IA générative dans un certain nombre de sujets décrits ci-dessous. Les propositions seront évaluées en groupes organisés par thème afin de garantir que le consortium aborde une gamme et une portée adéquates de questions. Les propositions doivent porter sur l’utilisation ou l’impact de l’IA dans un ou plusieurs des domaines suivants :

* Accessibilité (p. ex., outils utilisés pour soutenir l’apprentissage inclusif);
* Opérations institutionnelles (p. ex., utilisation de l’IA dans les services aux étudiants);
* Répercussions juridiques (p. ex., harmonisation du droit, des politiques et des pratiques pour maximiser les possibilités en matière d’IA et atténuer les risques);
* Préparation au marché du travail (p. ex., utilisation de l’IA dans des activités d’apprentissage par l’expérience);
* Enseignement et apprentissage (p. ex., outils utilisés pour appuyer la conception des programmes d’études);
* Autres questions liées à l’utilisation ou à l’impact de l’IA dans l’enseignement supérieur.

Les projets peuvent durer de six mois à deux ans et peuvent comprendre diverses approches, notamment des études de cas, des évaluations d’outils d’IA largement disponibles ou des analyses documentaires.

Plus précisément, nous recherchons des partenaires qui sont prêts à :

* s’engager à partager les résultats de la recherche au moyen d’un maximum de quatre produits livrables (trois rapports provisoires et un rapport final sur une période de deux ans) que le COQES peut convertir en blogues, webinaires ou ressources partagées. Les projets devraient être conçus de manière à ce que les nouvelles conclusions puissent être communiquées tous les six mois;
* collaborer avec le COQES et d’autres membres du consortium sur diverses stratégies de mobilisation des connaissances, comme la rédaction conjointe de rapports, de blogues ou de ressources; l’organisation ou la présentation de conférences et d’événements; et en participant aux conférences et aux webinaires du COQES pour partager leurs approches et leurs apprentissages avec d’autres membres du Consortium et la communauté postsecondaire en général.

Les projets devraient commencer au plus tard le 1er février 2025 et se poursuivre jusqu’au 28 février 2027. Le COQES couvrira les coûts de recherche jusqu’à concurrence de 70 000 $ par projet, par année. Pour l’édition 2024, nous prévoyons financer entre quatre et huit projets (chacun dirigé par un partenaire unique), selon la qualité et la pertinence des propositions que nous recevons. La préférence sera accordée aux établissements d’enseignement postsecondaire de l’Ontario, bien que d’autres organismes (p. ex., organismes communautaires et instituts de recherche) et organismes et établissements d’autres administrations soient encouragés à présenter une demande.

S’ils réussissent à obtenir du financement du COQES, les demandeurs devront peaufiner les plans de projet en collaboration avec les chercheurs du COQES. Les demandeurs doivent indiquer leurs contributions réelles et en nature à leur projet, qui sont toutes les deux attendues. Les demandeurs retenus devront conclure un contrat avec le COQES, qui comprendra les modalités normalisées de l’entente de financement du projet. Ils participeront également à des échanges de connaissances réguliers et produiront des rapports sur les résultats de leurs projets à intervalles réguliers à l’aide d’un modèle que le COQES fournira. Le COQES publiera les produits livrables (p. ex., blogues, ressources) de certains ou de la totalité des projets et pourrait élaborer un rapport qui s’appuie sur les idées tirées des projets et qui offre des recommandations pour améliorer les pratiques liées à l’IA dans l’éducation postsecondaire. Le COQES appuiera et couvrira tous les frais administratifs et de réunion du Consortium.

Si le COQES détermine qu’il faut fournir des renseignements supplémentaires (p. ex., questions et réponses, ou addenda) sur la présente DP, il les enverra par courriel à tous les fournisseurs. On considère que ces renseignements font partie de la DP; en outre, certaines modalités et conditions du document original peuvent être modifiées.

### *3. Produits livrables*

|  |  |
| --- | --- |
| **PROPOSITION DE RECHERCHE** | |
| 1. **CONTEXTE**  * Décrivez comment le projet proposé répond aux questions de recherche et aux sujets d’intérêt du COQES. * Fournissez une introduction et un contexte détaillés qui décrivent clairement la question à explorer et pourquoi elle est importante dans le contexte de l’Ontario. * Synthétisez la documentation récente et fournissez un cadre conceptuel pour le projet.     **(15 %)** | **LE SOUMISSIONNAIRE DOIT RÉPONDRE** |
| 1. **MÉTHODOLOGIE**  * Fournissez une explication claire et complète de toutes les étapes requises pour réaliser le projet. * Fournissez une liste des questions de recherche que vous allez examiner. * Décrivez les données qui seront recueillies ou utilisées pour répondre à chaque question de recherche. * Décrivez les meilleurs résultats possibles pour ce projet. Comment les organismes gouvernementaux, les universitaires et les décideurs politiques pourraient-ils adopter ou appliquer les résultats?     **(20 %)** | **LE SOUMISSIONNAIRE DOIT RÉPONDRE** |
| 1. **DÉFIS**  * Déterminez et abordez la façon dont vous résoudrez les défis potentiels en ce qui a trait à votre approche de recherche. * Tenez compte des défis comme les retards du Comité d’éthique de la recherche, la disponibilité des données, les faibles taux de réponse au sondage ou les défis de recrutement.   **(5 %)** | **LE SOUMISSIONNAIRE DOIT RÉPONDRE** |
| 1. **EXPÉRIENCE**   **Expérience générale**   * Résumez l’expérience antérieure de l’équipe ou de l’organisation de recherche, en montrant en quoi cette expérience est pertinente pour les projets de recherche liés aux EPS et financés par le COQES.   **Expérience propre à la DP**   * Expliquez en quoi la formation universitaire, les qualifications et l’expérience antérieure de l’équipe de recherche sont pertinentes pour le sujet de recherche de la présente DP.   **(10 %)** | **LE SOUMISSIONNAIRE DOIT RÉPONDRE** |
| 1. **MOBILISATION DES CONNAISSANCES**  * Le COQES se réserve le droit de publier les résultats du Consortium de recherche en premier. Ensuite, les membres du Consortium sont encouragés à mobiliser les connaissances. Décrivez vos stratégies prévues de mobilisation des connaissances, p. ex., articles de journaux, webinaires, billets de blogue ou présentations de conférences.   **(10 %)** | **LE SOUMISSIONNAIRE DOIT RÉPONDRE** |
| 1. **GESTION DE PROJET**  * Déterminez les rôles et les responsabilités des membres de l’équipe, le cas échéant (collecte des données, analyse des données, rédaction, révision, etc.). * Décrivez votre plan de communication et de collaboration continues entre l’équipe de recherche, le COQES et tout autre partenaire ou collaborateur. * Fournissez les dates d’échéance prévues et la description des produits livrables de votre projet. Assurez-vous que les échéanciers, les jalons et l’approche globale prévue sont réalistes pour ce projet de recherche.   **(10 %)** | **LE SOUMISSIONNAIRE DOIT RÉPONDRE** |
| 1. **BUDGET DE RECHERCHE**   À l’aide des renseignements fournis dans la section *Budget de recherche*, votre budget sera évalué en fonction des critères suivants :   * Le budget global de ce projet de recherche est-il réaliste? * Les différentes composantes budgétaires sont-elles conformes à la politique du COQES? * Les travaux proposés sont-ils susceptibles d’être réalisés avec succès avec le budget proposé?     **(10 %)** | **DOIT ÊTRE REMPLI PAR L’ÉVALUATEUR DU COQES** |
| 1. **ÉVALUATION DES PRIX**  * Reportez-vous à la formule d’évaluation des prix dans les directives des DP pour obtenir une explication de la façon dont les points sont calculés.   **(10 %)** | **DOIT ÊTRE REMPLIE PAR L’ÉVALUATEUR DU COQES** |
| 1. **QUALITÉ DE LA RÉPONSE**  * Est-il clair que les soumissionnaires ont compris l’objectif de la DP initiale et qu’ils ont répondu en conséquence? * La proposition est-elle rédigée d’une façon facile à comprendre et à évaluer?   **(10 %)** | **DOIT ÊTRE REMPLIE PAR L’ÉVALUATEUR DU COQES** |

|  |
| --- |
| **BUDGET DE RECHERCHE** |
| Veuillez remplir le modèle Excel du budget du projet.  Veuillez inclure TOUS les coûts prévus pour le projet, y compris les coûts en nature\* et les autres coûts (*en italique* et *sans caractères gras*) pour lesquels le financement du COQES n’est pas demandé.  \* Nous recommandons, s’il y a lieu, que les propositions comprennent des estimations des coûts par jour/semestre pour le corps professoral ou les cadres supérieurs qui fournissent un soutien en nature au projet de recherche, ainsi que toute autre contribution apportée à la recherche par votre établissement. Cela nous permettra d’avoir une meilleure idée du coût réel du projet de recherche global et de la contribution du partenaire et de son personnel. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **RÉFÉRENCES : RECHERCHES ANTÉRIEURES FINANCÉES PAR LE COQES** (LE CAS ÉCHÉANT)  *(insérez des lignes supplémentaires au besoin)* | | | |
| **Chef de projet du COQES** |  | **No du contrat du COQES** |  |
| **Nom du projet du COQES** |  | | |
| **Chef de projet du COQES** |  | **No du contrat du COQES** |  |
| **Nom du projet du COQES** |  | | |
| **Chef de projet du COQES** |  | **No du contrat du COQES** |  |
| **Nom du projet du COQES** |  | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **RÉFÉRENCES : RECHERCHE/EXPÉRIENCE PERTINENTE (FOURNIR AU MOINS DEUX)**  *(insérez des lignes supplémentaires au besoin)* | | | |
| **Nom, titre et organisation de la personne-ressource** |  | | |
| **Numéro de téléphone de la personne-ressource** |  | **Courriel** |  |
| **Nom du projet :**  (le cas échéant) |  | | |
| **Pour qui et pour quoi la référence sera-t-elle fournie?**  c.-à-d. individu/organisation/projet |  | | |
| **Nom, titre et organisation de la personne-ressource** |  | | |
| **Numéro de téléphone de la personne-ressource** |  | **Courriel** |  |
| **Nom du projet** (le cas échéant) |  | | |
| **Pour qui et pour quoi la référence sera-t-elle fournie?**  c.-à-d., individu/organisation/  projet |  | | |
| **Nom, titre et organisation de la personne-ressource** |  | | |
| **Numéro de téléphone de la personne-ressource :** |  | **Courriel** |  |
| **Nom du projet** (le cas échéant) |  | | |
| **Pour qui et pour quoi la référence sera-t-elle fournie?**  c.-à-d. individu/organisation/projet |  | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **SIGNATURES** | |
| **Conflit d’intérêts**  Affirmation selon laquelle ni le fournisseur ni le personnel n’ont de conflit d’intérêts réel ou apparent dans l’exécution de la mission. | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Signature du chercheur principal ou du représentant officiel de l’institution ou de l’organisation du fournisseur |
| **Signature de l’offre par le fournisseur**  Affirmation d’une personne ayant le pouvoir de lier l’institution ou l’organisation du « fournisseur » | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Signature du représentant officiel de l’institution ou de l’organisation du fournisseur |
|  | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Nom, titre et dénomination sociale de l’institution ou de l’organisation du fournisseur |

**Déclaration d’observation fiscale**

Le gouvernement de l’Ontario s’attend à ce que tous les fournisseurs respectent leurs obligations fiscales de la province en temps opportun. À cet égard, les soumissionnaires sont avisés que leurs obligations fiscales envers l’Ontario, le cas échéant, doivent être en règle pour être prises en considération pour l’attribution d’un contrat. Afin d’être pris en considération pour l’attribution d’un contrat, le soumissionnaire doit soumettre la déclaration d’observation fiscale suivante et le consentement à la divulgation suivant :

**Déclaration**

J’atteste/nous attestons par la présente que \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***(insérez la dénomination sociale du soumissionnaire)*** (le « soumissionnaire ») respecte toutes les lois de l’Ontario applicables au moment de la soumission de la présente proposition, qu’elles soient administrées par le ministère des Finances de l’Ontario ou par l’Agence du revenu du Canada, et, en particulier, toutes les déclarations à produire ont été produites et toutes les taxes exigibles en vertu de ces lois ont été payées ou des dispositions satisfaisantes ont été prises pour leur paiement et conservées; ou le soumissionnaire prendra toutes les mesures nécessaires avant d’être pris en considération pour l’attribution du contrat afin de se conformer entièrement à toutes les lois fiscales applicables de l’Ontario.

**Consentement à la divulgation**

Le soumissionnaire consent à ce que le Conseil de la qualité de l’enseignement supérieur de l’Ontario communique les renseignements sur les contribuables au ministère des Finances, au besoin, afin de vérifier si le promoteur respecte les lois fiscales de l’Ontario.

Le soumissionnaire consent à ce que le ministère des Finances communique les renseignements sur les contribuables au Conseil ontarien de la qualité de l’enseignement supérieur, au besoin, afin de vérifier si le soumissionnaire respecte les lois fiscales de l’Ontario.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Signature d’un signataire autorisé)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom en lettres moulées)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Titre)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

****

**DIRECTIVES DES DEMANDES DE PROPOSITIONS (DP) AU COQES**

**DIRECTIVES DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS**

**Le Conseil ontarien de la qualité de l’enseignement supérieur (COQES) se conforme à la *Loi de 2005 sur l’accessibilité pour les personnes handicapées de l’Ontario* et à son règlement, le cas échéant. Pour demander des publications sur supports de substitution, veuillez vous adresser à** [**info@heqco.ca**](mailto:info@heqco.ca)**.**

Les propositions doivent être soumises suivant la méthode ci‐dessous :

1. **La présentation de la proposition doit comporter une (1) copie électronique de ce qui suit :**

1. Le **formulaire de réponse à la demande de propositions** en format Microsoft Word ou en PDF, signé par un représentant autorisé. Les signatures électroniques sont valides.
2. Les **documents insérés en annexe** en format Microsoft Word ou PDF.
3. La **déclaration d’observation fiscale**, s’il y a lieu.

1. Il faut remplir entièrement le formulaire de réponse à la demande de propositions ainsi que chacune des annexes s’y rapportant pour que votre proposition soit évaluée.

1. Les propositions doivent être envoyées par voie électronique à **rfp@heqco.ca** et reçues à la date ainsi qu’à l’heure (HAE) limites de soumission des propositions. **Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que le COQES reçoive sa proposition avant la date et l’heure indiquées dans le formulaire de réponse à la demande de propositions. Les propositions reçues une fois ce délai échu ne seront pas étudiées.**

**Correspondance**

Toute la correspondance, dont les questions en lien avec la présente DP, doit être envoyée à [RFP@heqco.ca](mailto:RFP@heqco.ca). Veuillez indiquer le numéro de la DP dans votre correspondance.

Si le COQES détermine qu’il faut fournir des renseignements supplémentaires (p. ex., questions et réponses, ou addenda) sur la présente DP, il les enverra par courriel à tous les fournisseurs. On considère que ces renseignements font partie de la DP; en outre, certaines modalités et conditions du document original peuvent être modifiées.  

Les fournisseurs doivent fournir au COQES leur bonne adresse de courriel, à laquelle envoyer tout renseignement supplémentaire ou tout addenda. **COÛTS DES TRAVAUX**

**Budget des projets de recherche**

La proposition soumise doit comprendre tous les honoraires professionnels et documents nécessaires pour exécuter la mission. Le soumissionnaire doit présenter une ventilation détaillée des coûts ci-dessous dans la section **Budget de recherche** du **Formulaire de réponse à la demande de propositions**.

La section Budget de recherche doit contenir des renseignements détaillés sur les éléments suivants :

1. **Personnel :** salaires et avantages sociaux ou appointements, précisés selon les taux et le temps requis.

**Remarque :** Le COQES a mis en place des lignes directrices ne permettant pas de verser des taux journaliers ou semestriels à des membres du corps professoral ou à des administrateurs en chef qui participent à des projets de recherche financiers par le COQES. Il convient de considérer ces frais comme des contributions en nature et de les déclarer à ce titre.

En des *circonstances exceptionnelles*, s’il faut libérer un membre du personnel enseignant de tâches pour remplacer un membre du corps professoral ou un administrateur participant au projet de recherche, le COQES financera le recrutement d’un moniteur à temps partiel dans le collège ou l’université en question, au taux semestriel courant.

1. **Coûts directs :** les coûts réellement engagés (le cas échéant), p. ex., fournitures spécialisées, location de matériel, logiciel, et incitatifs à la participation.

**Remarque :** Le COQES décourage fortement d’acheter du matériel qui sera utilisé dans le cadre de projets de recherche. Toutefois, il remboursera l’entrepreneur ou l’établissement pendant la période durant laquelle du matériel loué sera utilisé pour effectuer la recherche.

Le COQES remboursera également le coût des incitatifs à la participation à la recherche (p. ex., cartes‐cadeaux et prix de participation à l’enquête). En ce qui concerne les groupes de discussion, les frais s’établissent au maximum à 100 $ pour chaque groupe.

1. **Déplacements :** une indication du nombre de déplacements et des coûts, y compris l’hébergement (le cas échéant).

**Remarque :** Le COQES ne remboursera pas aux entrepreneurs les dépenses suivantes : repas, collations et boissons, pourboires, blanchisserie, nettoyage à sec, service de pressage et de nettoyage, soins de personnes à charge et appels téléphoniques personnels. De plus, le COQES ne peut que rembourser les déplacements effectués en classe économique.

1. **Coûts indirects :** Le taux de coûts indirects approuvé par le COQES est de 10 %.

**Remarque :** Un montant (le cas échéant) pourra être alloué si l’agent contractuel est un établissement et que les chercheurs utiliseront ses locaux et ses ressources, comme les ordinateurs, les photocopieurs et les imprimantes.

Les coûts indirects figureront dans les coûts du personnel, les coûts directs et les coûts de déplacement. Autrement dit, les coûts indirects à un taux de 10 % figureront dans le *volet complet financé par le COQES* des budgets de recherche destinés aux projets. Si les coûts de déplacement sont compris dans le budget et que des coûts indirects à un taux de 10 % s’appliquent à ceux‐ci, les établissements doivent être en mesure de vérifier et de documenter les coûts indirects.

**Paiements liés aux étapes clés**

Le paiement de prix forfaitaires définitifs sera jalonné sur présentation de factures à l’achèvement des produits à livrer et après l’acceptation de ces derniers par le COQES. Prenez note que si votre proposition est reçue et qu’un contrat vous est adjugé, 40 % du volet financé par le COQES sera retenu jusqu’à l’acceptation du produit à livrer en version définitive. Ce pourcentage sera réparti en deux paiements égaux : l’un sera versé sur acceptation de la version définitive et l’autre, une fois la révision menée à bien. Prenez également note que le COQES s’occupera de la révision et des coûts s’y rapportant.

**Taxe de vente harmonisée (TVH)**

Le 1er juillet 2010, le gouvernement de l’Ontario a mis en œuvre la taxe de vente harmonisée (TVH). Auparavant, le gouvernement était exempté du paiement de la TPS, mais il doit payer la TVH sur les achats effectués après le 1er juillet 2010.

**ÉVALUATION DES PROPOSITIONS**

**Évaluation**

L’évaluation des propositions, qui se fait en deux étapes, est effectuée par une équipe d’évaluation, qui peut être composée d’employés du COQES ou d’une combinaison de personnel interne et externe.

Dans la première étape, les évaluateurs utilisent la rubrique d’évaluation (décrite dans le formulaire de réponse à la demande de propositions) pour évaluer les propositions et les noter, afin de faire une évaluation supplémentaire ou de les écarter. Les propositions sont évaluées à l’aide d’une échelle de 5 points en fonction de la mesure dans laquelle elles répondent aux critères énoncés dans le modèle et du niveau de détail fourni.

Dans la deuxième étape, les propositions notées qui sont reçues font l’objet d’une évaluation au moyen des références fournies, notamment le rendement antérieur dans le contexte des projets de recherche financés par le COQES (le cas échéant) et les références extérieures au COQES que les soumissionnaires doivent fournir. Ces dernières peuvent comprendre des références concernant l’organisme dans son ensemble ou des membres individuels de l’équipe. **Veuillez prendre note que le fait de n’avoir aucune expérience de travail antérieure avec le COQES n’aura aucune incidence négative sur l’évaluation.**

Les décisions finales se fondent sur une combinaison de la note obtenue à la rubrique d’évaluation, de la propre évaluation des travaux antérieurs effectués pour le COQES (le cas échéant) et des commentaires faits par les références extérieures au COQES.

**Évaluation du prix des propositions**

Une composante de l’évaluation est fondée sur une méthode d’établissement du prix relatif en utilisant le prix forfaitaire définitif indiqué dans la section **Budget de recherche** de chaque proposition. On octroiera à chaque soumissionnaire un pourcentage du nombre de points total possible affecté au prix total (TVH en sus) qu’il a proposé en divisant son prix total par le prix total le plus bas proposé.

Par exemple, si le prix total le plus bas proposé dans une catégorie particulière est de 120 $, ce soumissionnaire obtient 100 % du nombre de points possible au chapitre du prix total (120/120x10 = 10 points), un soumissionnaire qui offre un prix total de 150 $ obtient 80 % du nombre de points possible au chapitre du prix total (120/150x10 = 8 points), et un soumissionnaire qui offre un prix total de 2 100 $ obtient 5,7 % du nombre de points possible au chapitre du prix total (120/2100x10 = 0,57 point).

**En se fondant sur l’exemple ci‐dessus :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Prix total le plus bas**  ---------------------------  Prix total le plus bas | x 10 = 10 points | **Pour la proposition offrant le prix total le plus bas** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Prix total le plus bas**  ---------------------------  2e prix total le plus bas | x 10 = 8 points | **Pour la proposition offrant le 2e prix total le plus bas** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Prix total le plus bas**  ---------------------------  3e prix total le plus bas | x 10 = 0,57 point | **Pour la proposition offrant le 3e prix total le plus bas** |

**ADMINISTRATION**

* Le COQES peut prolonger la date limite de soumission d’une proposition pendant une période raisonnable.
* Bien que le COQES s’occupe de la préparation et la prestation des renseignements ou des addenda relativement à la présente DP, l’organisme ne pourra être tenu responsable d’aucun retard, dommage, perte ou inconvénient susceptible de se produire en cas de mauvais fonctionnement technique ou d’erreur administrative, et ce, sans limite.
* Le COQES se réserve le droit d’accepter, de modifier ou de rejeter, en tout ou en partie, la proposition soumise.
* La proposition offrant le prix le plus bas ne sera pas nécessairement retenue.
* Le COQES se réserve le droit d’annuler ou de modifier la présente DP à tout moment, et ce, sans pénalité.
* Le COQES se réserve le droit de n’adjuger aucun contrat.
* Aucun paiement ne sera effectué pour avoir donné suite à la présente DP.
* Tous les renseignements obtenus par les fournisseurs relativement à la présente demande de propositions sont la propriété confidentielle du COQES. Ils ne doivent être utilisés à aucune autre fin que la réponse à la demande de propositions et l’exécution du contrat qui en découle, le cas échéant.
* Tous les renseignements que le COQES reçoit des fournisseurs relativement à la présente demande de propositions seront conservés, afin d’être divulgués en vertu des procédures établies. En vertu de la *Loi sur l’accès à l’information et la protection de la vie privée*, le COQES ne peut pas garantir la confidentialité des renseignements fournis. Tout renseignement commercial de nature exclusive ou confidentiel doit être indiqué comme tel et tout traitement souhaité doit être défini dans la proposition.

Le fournisseur retenu pour cette mission devra signer une entente.

Pour obtenir les réponses aux questions posées ou aux éclaircissements demandés, cliquez sur l’hyperlien suivant :

[https://heqco.ca/fr-CA/Research/Requests%20for%20Proposals/Pages/Home.aspx](https://heqco.ca/fr%E2%80%90CA/Research/Requests%20for%20Proposals/Pages/Home.aspx)  

Les réponses seront affichées à peu près dans les trois jours ouvrables suivant l’expiration du délai. Elles ne parviendront également pas courriel aux soumissionnaires ayant demandé une copie de la DP.

**Exemption de responsabilité**

Le COQES n’est responsable d’aucun coût, dépense, perte ou dommage direct ou indirect engagé ou subi par tout fournisseur ou tiers découlant de l’exercice, par le COQES, de ses droits exprès en vertu de la présente DP ou de l’exercice de tout droit susceptible d’être implicite dans les circonstances.